

## NOTICE D'INSTALLATION

NTI-2

# TOTIM

## Plage immergée

**CONFORME A LA NORME**  
**NF P 90 – 308**

**A lire attentivement et à  
conserver pour consultation  
ultérieure**

**FABRICANT**

CAMAROL

17B Route du petit conseiller

33750 BEYCHAC et CAILLEAU

T : 05 56 69 90 90

[contact@camarol.com](mailto:contact@camarol.com)

SIRET : 480 588 672 00034

N° TVA : FR29480588672

SAS au capital de 339 200€ capital

## Table des matières

PRECAUTIONS A RESPECTER OBLIGATOIREMENT.....	1
1. RAPPEL CONCERNANT LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE .....	3
1.1. LIVRAISON.....	3
1.2. STOCKAGE .....	3
2. RECOMMANDATIONS AVANT LA POSE .....	3
2.1. RAPPEL DE LA NORME NFP 90-308.....	3
2.2. PREREQUIS ET CONDITIONS DE POSE.....	3
3. MATERIEL ET EQUIPE NECESSAIRES POUR LA POSE .....	4
4. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION.....	4
4.1. LIAISONS ELECTRIQUES ET PASSAGES DES CABLES.....	4
5. POSE AVEC MUR DE SEPARATION DEJA EXISTANT .....	5
5.1. Présenter une console avec un caillebotis pour la mise à niveau avant traçage et perçage des consoles. ....	5
5.2. Positionner les consoles à 9cm du mur arrière et 42mm en dessous du muret pour l'épaisseur du caillebotis .....	6
6. POSE AVEC NOTRE PAROI DE SEPARATION EN PVC.....	7
7. POSITIONNEMENT DU MOTEUR SIREM.....	7
8. IMMOBILISATION DE L'AXE ET DU CABLE MOTEUR .....	8
8.1. Passage du câble moteur .....	8
8.2. Tracer et percer l'emplacement des consoles .....	8
8.3. Fixation des sabots pour recevoir la poutre .....	8
9. INSTALLATION DE LA PAROI EN PVC (SI CHOISI EN OPTION).....	9
10. Montage du tablier .....	9
11. Montage des attaches de sécurité .....	10
11.1. Montage avec équerre sur arase ou sur le mur.....	10
11.2. Pour fixation sur arase (en option).....	10
11.3. Montage des attaches de sécurité .....	11
11.3.1. Attache clip souple à fixer dans la paroi (standard) .....	11
11.3.2. Attache socle Roldo clic à fixer dans la paroi (option).....	11
12. FIXATION DES SABOTS POUR RECEVOIR LA POUTRE .....	11
13. BRANCHEMENT BOITE DE CONNEXION .....	11
14. BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU COFFRET ET PROGRAMMATION DES FINS DE COURSE.....	12
15. UTILISATION DU VOLET DE SECURITE.....	12
16. ENTRETIEN ET HIVERNAGE.....	13
16.1. Entretien à la charge du client propriétaire de la piscine.....	13
16.2. Conditions d'exploitation .....	13
16.3. L'hivernage .....	13
16.4. Traitement par électrolyse au sel .....	13
17. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM .....	14

**PRECAUTIONS A RESPECTER OBLIGATOIREMENT**

Le service et l'entretien d'une piscine exigent un grand nombre de processus chimiques concrets. Afin d'empêcher des effets secondaires indésirables comme la formation de rouille, nous vous préconisons de tenir compte de la composition des produits chimiques que vous seriez amené à utiliser. Et plus précisément de consulter en détail leur composition, leurs fiches techniques et leurs fiches de données de sécurité, ainsi que des règlements de protection conformes aux assurances-accidents légales dans leur version en vigueur.

Le bon fonctionnement des volets Camarol nécessite de respecter scrupuleusement une série d'obligations. Ces obligations sont issues des règles de l'art quant à l'installation et au bon fonctionnement d'un volet de piscine et d'une piscine. Nos volets ont été conçus pour fonctionner idéalement suivant ces recommandations.

#### Niveau d'eau

Prévoir un système de mise à niveau automatique et trop plein. Maintenir un niveau d'eau constant qui permettra au volet d'avoir un fonctionnement régulier. Le niveau d'eau doit être maintenu à 120 mm sous l'arase du bassin et entre 100mm minimum et 200mm maximum avec le caillebotis.

#### Qualité de l'installation

Vérifier la qualité de l'arase. Un béton à 350Kg/m<sup>3</sup> sur 40cm d'épaisseur x25cm en largeur x 100cm de longueur, au niveau de la fixation des potelets et des consoles est nécessaire. La pose sur des parpaings creux est déconseillée.

#### Traitement de l'eau et valeurs limites

Le fonctionnement de l'installation de traitement de l'eau doit être conduit de sorte qu'en présence d'une température d'eau normale (max. 32°C) dans le bassin, les valeurs ci-contre soient respectées :

Composition	Valeur à respecter
pH	7,2 à 7,6
Chlore libre mg/l	0,3 à max. 0,6
Chlorures mg/l	max. 200

L'exploitant de la piscine a l'obligation de vérifier régulièrement si les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus sont respectées (pH et chlore libre quotidiennement, chlorure toutes les 3 semaines) et de consigner ses relevés. Ceci doit avoir lieu au moyen d'appareils de mesure homologués et étalonnés, voire en faisant appel à un laboratoire d'analyse de l'eau.

En cas de concentration de chlorure trop élevée, il est impératif de procéder à un échange immédiat et intensif de l'eau, ce qui peut se faire en ajoutant de l'eau fraîche en quantité abondante, par exemple après le lavage à contre-courant du filtre.

Des dommages causés au bassin par la corrosion ne peuvent pas être reconnus en tant que vices au sens de la garantie sans justification que les concentrations admissibles en chlorures et que les valeurs de pH ont été respectées.

Réduction du pH : En aucun cas ne doivent être utilisés des acides fluorhydriques ou des acides chlorurés (comme p.ex. l'acide chlorhydrique). Ceci entraîne un dépassement des concentrations admissibles de chlorures et en conséquence, la destruction de la structure du matériau. L'acide sulfurique par exemple peut être utilisé.

Augmentation du pH : Celle-ci peut avoir lieu en ajoutant une solution de carbonate de sodium ou de soude caustique.

L'adjonction de préparations difficilement solubles (pastilles, granulés) et de produits chimiques liquides concentrés directement dans le bassin est interdite.

#### Mise à la terre et courant de fuite (Poolterre)

La mise à la terre de votre piscine est obligatoire avec un Poolterre, qui est un équipement essentiel pour lutter contre les courants de fuite générés par l'eau et les appareils électriques utilisés pour l'entretien de la piscine. Cela concerne la pompe, le régulateur de Ph, l'électrolyseur, ou encore l'électrolyseur et l'appareil de nage à contre-courant. Les risques des courants de fuite générés par l'eau et les appareils électriques de votre piscine peuvent accélérer la corrosion et endommager le revêtement de la piscine (à partir de 300 mV).

En cas de traitement de l'eau par électrolyseur il est impératif de diminuer son temps de fonctionnement et d'installer une prise de mis à la terre.

#### Jeu de fonctionnement maximum du volet

**La norme autorise un jeu maximum de 7cm entre le mur du bassin et les lames ou 3,5cm de chaque côté.**

#### Installation par un professionnel de la piscine

L'installation du volet roulant Camarol doit être réalisée par un professionnel de la piscine formé à cet effet. Toute intervention doit se faire dans les règles de l'art afin de garantir la conformité des interventions avec les normes en vigueur.

**Le non-respect de ces précautions entraîne la perte de garantie sur nos volets Camarol**

## 1. RAPPEL CONCERNANT LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE

### 1.1. LIVRAISON

Nos couvertures sont vendues départ d'usine, elles voyagent aux risques et périls de leurs destinataires. Le déchargement des cartons est à la charge du destinataire.

A la livraison prenez le temps de vérifier le nombre de cartons livrés et leur contenu en présence du transporteur et de vérifier l'état du matériel. En cas de détérioration ou de pièces manquantes, notez les réserves sur la fiche de transport. Adressez une lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur sous 48 heures maximum en précisant les problèmes rencontrés. Une copie de votre courrier de réclamation devra nous être adressée.

### 1.2. STOCKAGE

La couverture CAMAROL est composée d'un axe emballé sous film plastique épais, de plusieurs cartons de lames, des potelets emballés sous bulles et d'un carton contenant les équipements nécessaires à son montage.

Les cartons de lames doivent être stockés, en attendant leur assemblage sur le chantier, parfaitement à plat.

**ATTENTION : Une fois sur le chantier, avant la pose, les lames doivent être impérativement protégées du soleil et de la chaleur. Toute lame qui ne serait pas au contact de l'eau et exposée au soleil serait irrémédiablement endommagée, même pour quelques minutes d'exposition.**

## 2. RECOMMANDATIONS AVANT LA POSE

### 2.1. RAPPEL DE LA NORME NFP 90-308

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines a pour objectif de prévenir les risques de noyade des jeunes enfants. Cette loi impose l'installation d'un dispositif normalisé :

- Depuis le 1er janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.
- Depuis le 1er mai 2004, les piscines existantes des habitations données en location saisonnière sont également soumises à cette obligation.
- Depuis le 1er janvier 2006, toutes les autres piscines existantes doivent être équipées d'un dispositif de sécurité.
- Sont concernées les piscines privatives à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré. La norme concerne les fabricants et implique directement les installateurs et les utilisateurs.
- Nos couvertures de sécurité sont conformes à la norme NF P 90-308 sauf cas particuliers, formes spécifiques de piscines notamment les piscines à débordement. Elles sont attestées par le Laboratoire National d'Essais, conformes aux exigences de sécurité de la norme.
- Nos couvertures perdent leur conformité à la norme de sécurité NF P 90-308 si elles ne sont pas posées et utilisées en respect de nos notices d'installation, d'utilisation, d'entretien, de maintenance et de garantie fournies à la livraison de la couverture automatique.

### 2.2. PREREQUIS ET CONDITIONS DE POSE

Lisez attentivement le rappel de la norme NF P 90-308.

Vérifiez que le relevé de cotes initial soit conforme (hauteur de la ligne d'eau, diagonales, rayons...)

Contrôlez les travaux préparatoires tels que les alimentations électriques... Les branchements doivent être réalisés par une personne habilitée.

- Le poseur professionnel piscinier doit donc obligatoirement remettre la notice précitée à l'utilisateur final, après avoir apporté toutes les explications nécessaires, afin que l'utilisateur puisse la conserver pour toute consultation ultérieure.

- Il est strictement interdit de monter sur le tablier de la couverture automatique.

- En cas de dysfonctionnement de la couverture automatique empêchant la fermeture de celle-ci, donc la sécurisation de la piscine, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès de la piscine aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture.

- La clé de commande sera obligatoirement retirée du boîtier à clé en dehors des opérations d'ouverture et de fermeture de la couverture.

- Il est impératif de toujours garder en vue la piscine lors de l'ouverture/fermeture de la couverture automatique.

- Chaque couverture est livrée avec un système de verrouillage manuel de sécurité par boucle anti-soulèvement ; il est impératif de verrouiller l'ensemble des boucles anti-soulèvement une fois le tablier fermé afin de sécuriser la piscine.

- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact si nécessaire avec CAMAROL.

- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P 90-308.

Utilisez de préférence autour du bassin de l'outillage électroportatif ou si cela n'est pas possible, un outillage raccordé à un dispositif différentiel pour la protection des personnes (30 mA).

Un jeu fonctionnel de quelques centimètres est nécessaire entre le tablier et la structure pour compenser la dilatation des lames et éviter toute contrainte mécanique.

**ATTENTION : en dessous d'une température de 10°C pour l'air comme pour l'eau, les lames doivent être assemblées en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas les fragiliser, au risque de créer des amorces de ruptures. En dessous de 5°C (air/eau), il est vivement déconseillé de les manipuler. Evitez des différences de températures trop importantes entre la température de l'eau et celle de l'air sous risque que les extrémités de lames se soulèvent (l'air froid va contracter la matière alors que l'eau chaude va l'étirer).**

### 3. MATERIEL ET EQUIPE NECESSAIRES POUR LA POSE

#### MATERIEL FOURNI

- 1 tablier livré par planche de 3 lames
- 1 axe d'enroulement motorisé
- 2 consoles immergées
- 2 sabots de poutre, 2 cales de maintien avec 4 vis hexagonales
- 1 poutre 120x80mm si paroi existante. 2 poutres si nous fournissons la paroi PVC
- Guides sous poutre
- Attaches de sécurités + sangles pour l'axe
- 1 boîte de dérivation avec Gel isolant
- 1 kit de réparation de bouchons
- Un boîtier de commande 230V/24V
- 1 contact à clé en applique avec 2 clés
- Si OPTION Equerre pour clips de sécurité : Supports d'accroche sur margelle avec cheville et vis hexagonales de 6x25mm
- Si OPTION CAILLEBOTIS : Caillebotis bois ou PVC avec barre de lestage sous caillebotis
- Si OPTION CLOISON : 2 glissières avec vis de 8x50mm sur les flasques et 1 cloison PVC
- Un manuel de réglage du boîtier de commande
- Un manuel d'utilisation

#### OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Forets à béton 12mm
- Meuleuse disque diamant
- Tournevis cruciforme et plat
- Clé à pipe 13mm
- Clés plates 10mm, 13mm, 17mm
- Clés pour vis tête 6 pans creux (n°4 et 5)
- Mètre et niveau à bulle
- Nécessaire d'électricien
- Maillet en caoutchouc dur

#### PERSONNEL RECOMMANDE POUR LA MANUTENTION ET L'INSTALLATION

- Deux personnes pour transporter l'axe et les lames jusqu'à la piscine

- Deux personnes pour l'ensemble du montage  
Temps de pose (axe et tablier) : environ 4 heures

### 4. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION

La couverture automatique Camarol est destinée au mouvement des tabliers de piscine de tailles définies ci-dessous :

	Largeur	Longueur
Dimension minimum	2000mm	3500mm
Dimension maximum	6000mm	13000mm

La couverture automatique Camarol intègre le dispositif de commande nécessaire à la mise en marche de la motorisation. Aucune modification ou intervention n'est à effectuer. La couverture Camarol ne peut être manœuvrée qu'avec un dispositif tel que décrit dans la norme NF P-90-308. Le caractère d'activation de la couverture Camarol ne dispense en aucun cas de la vigilance nécessaire lors des mises en fonctionnement du tablier.

**IMPORTANT : Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.**

**Il est impératif de laisser le tablier déroulé durant l'hivernage afin d'éviter des infiltrations d'eau dans le moteur suite au marquage des joints de celui-ci**

#### 4.1. LIAISONS ELECTRIQUES ET PASSAGES DES CABLES

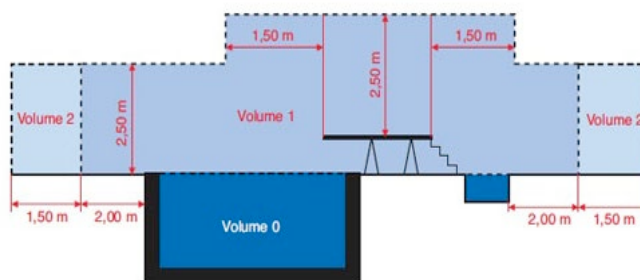
L'installation électrique doit être réalisée en conformité à la norme C15-100.

Le coffret électrique 230v/ 24v devra être installé hors des volumes 0,1 et 2.

L'alimentation doit être protégée par un disjoncteur de 10A et un disjoncteur différentiel de 30mA.

Le câble d'alimentation du moteur en 24V dc doit passer obligatoirement dans une gaine.

**Utiliser un câble de minimum 2x6mm<sup>2</sup> entre le volet et le coffret électrique.**

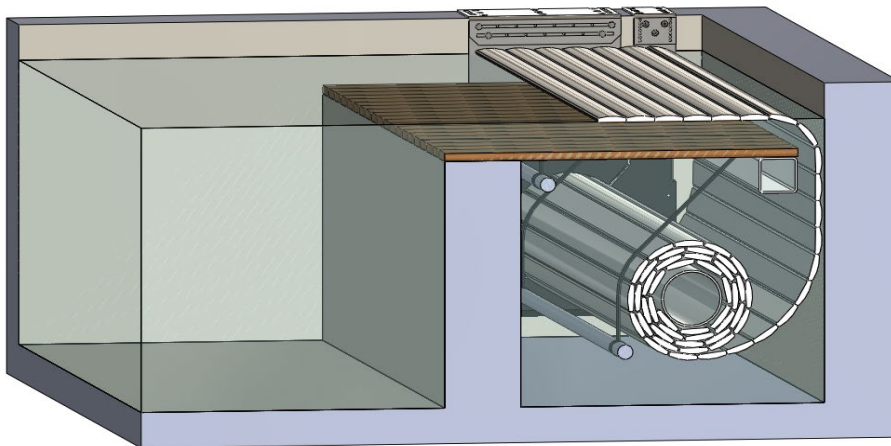


**4.2. DIMENSIONS POUR LA REALISATION D'UNE FOSSE A ANGLE VIF ET POSITIONNEMENT DE LA CONSOLE DU VOLET.**

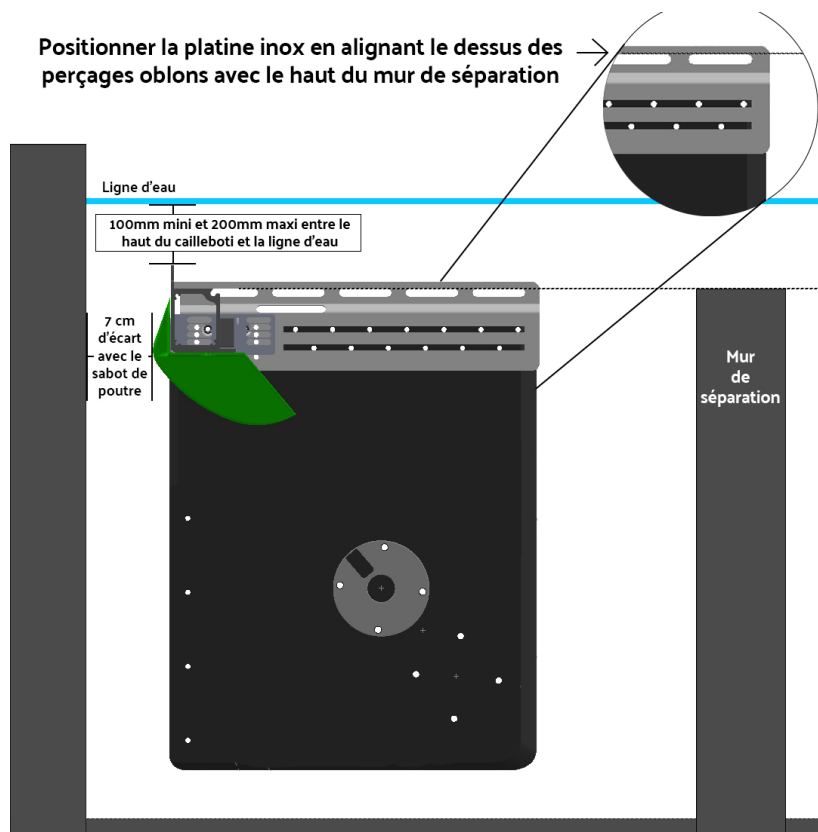
Bassin	Largeur mini-fosse	Profondeur fosse angles vifs	Support d'arbre placé à :
<8	750	1500	8m
8 >10	750	1500	11m
12	800	1500	15m
13	800	1500	15m

**5. POSE AVEC MUR DE SEPARATION DEJA EXISTANT**

**IMPORTANT :** Le positionnement droite ou gauche du volet et des consoles se fait vue intérieur bassin.



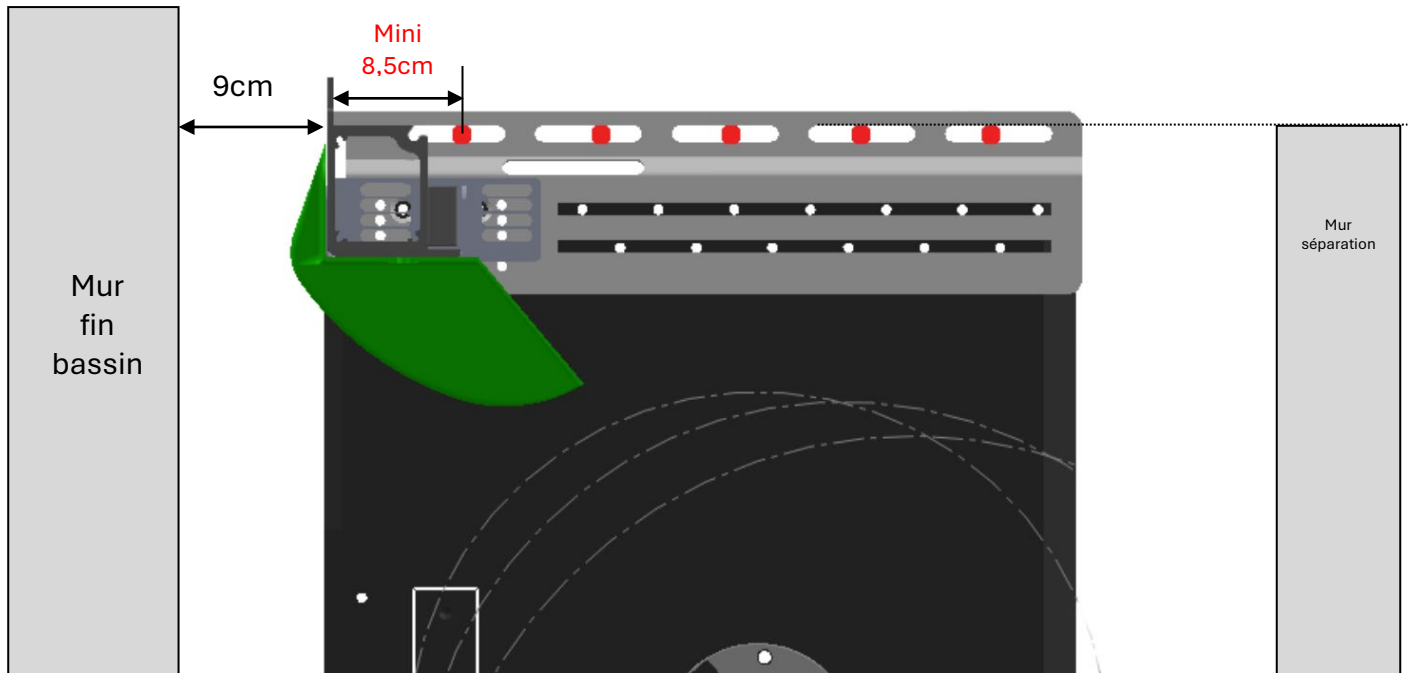
**5.1. Présenter une console avec un caillebotis pour la mise à niveau avant traçage et perçage des consoles.**



Positionner la console en alignant le haut des perçages oblongs avec le haut du mur de séparation.

Fixer les consoles avec les vis inox et le scellement chimique en pré-perçant avant.

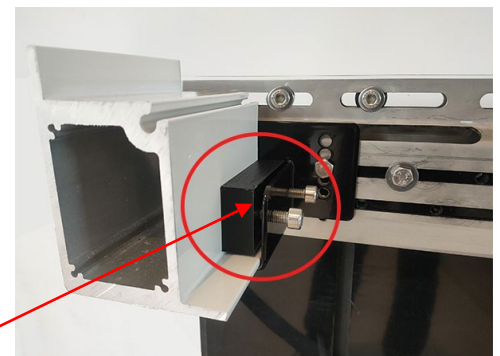
**Attention :** décaler le perçage du premier scellement côté poutre à au moins 8,5cm. Afin d'éviter de tomber sur la poutre au moment de positionner la poutre dans le sabot.



**Espace pour le passage du volet :** Mesurer un espace de 9 cm exactement entre la poutre et le mur du bassin. Ce qui correspond ensuite à un espace de 7 cm entre le mur et les guides fixés sur la poutre. Cet espacement est à respecter afin d'être en conformité avec la norme NFP90-308.

Fixer les 2 sabots de poutre sur la platine en inox. Veiller à ce que le haut la poutre sur laquelle va reposer le caillebotis, soit aligné avec le haut du mur de séparation de la fosse.

La poutre aluminium qui supporte les caillebotis doit être fermement fixée aux sabots vissés sur la platine inox de chaque côté avec les 2 calles fournies à cet effet ->

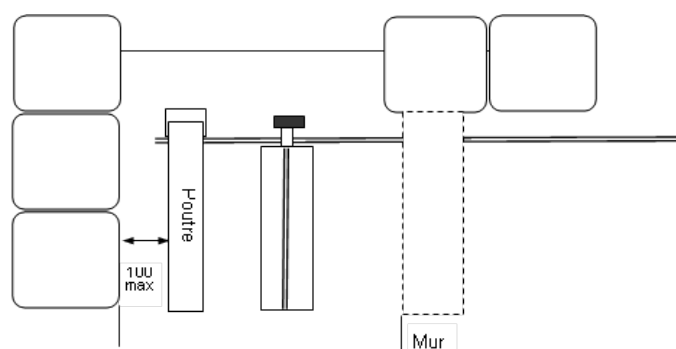


Les caillebotis sont posés sur la poutre fixée à la console et le mur de séparation.

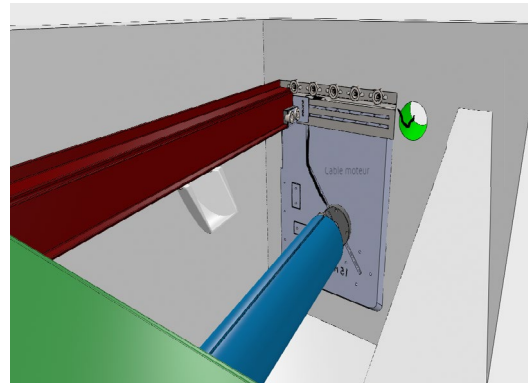
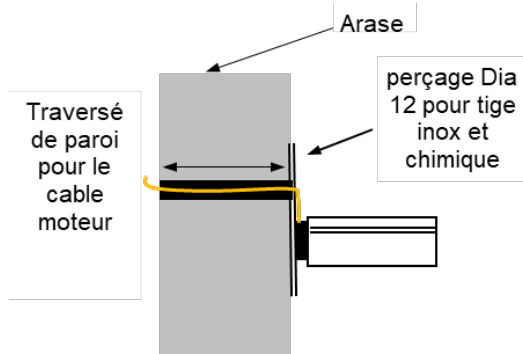
**Attention :** ne pas couper les vis inox et tous les autres composants inox du volet. La découpe de parties en inox peut à terme devenir un point de fixation de rouille.

### 5.2. Positionner les consoles à 9cm du mur arrière et 42mm en dessous du muret pour l'épaisseur du caillebotis

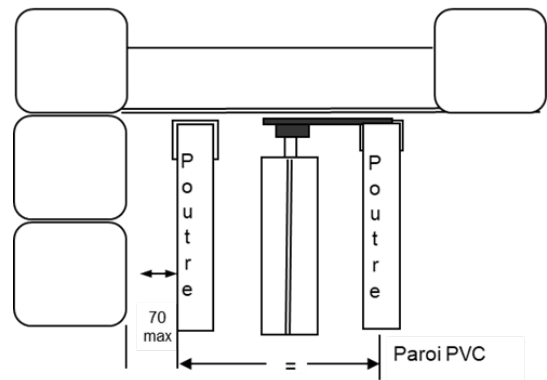
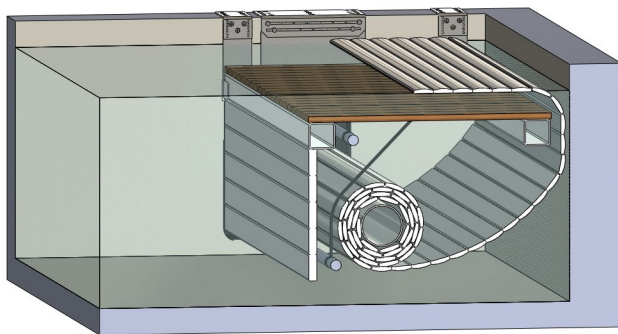
Vue du dessus



Vue latérale traversée de paroi pour le cable moteur



6. POSE AVEC NOTRE PAROI DE SEPARATION EN PVC



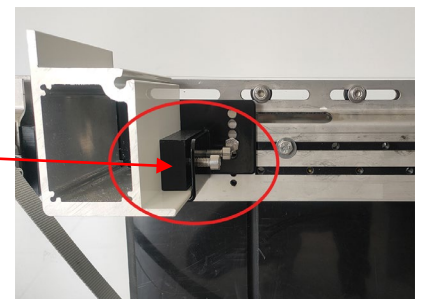
Positionner les consoles en ayant la même cote entre l'axe du tube d'enroulement à la paroi PVC et l'axe du tube d'enroulement au mur arrière plus 7 cm.

Fixer les 2 sabots de poutre sur la platine en inox en s'assurant que la base de la poutre où va reposer le caillebotis soit aligné avec le haut du mur de séparation de la fosse.

La poutre aluminium qui supporte les caillebotis doit être fermement fixée aux sabots vissés sur la platine inox avec les 2 calles fournies à cet effet. Voir ci-contre → Voir ci-contre

Les caillebotis sont posés sur la poutre et le mur de séparation.

**Attention : ne pas couper les vis inox et tous les autres composants inox du volet. La découpe de parties en inox peut à terme devenir un point de fixation de rouille.**



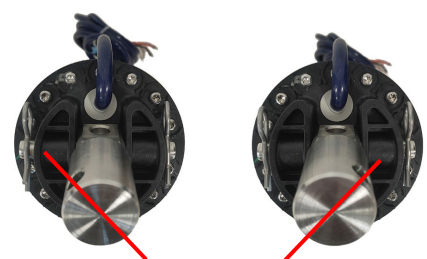
7. POSITIONNEMENT DU MOTEUR SIREM 

Si le volet est livré avec un moteur SIREM (câble bleu avec 6 fils), celui-ci doit obligatoirement être installé avec le berceau et sa goupille à l'horizontale. Il est recommandé de positionner la sortie du câble vers le haut.



**➡ POSITIONNER LE MOTEUR BERCEAU A L'HORIZONTAL OBLIGATOIREMENT**

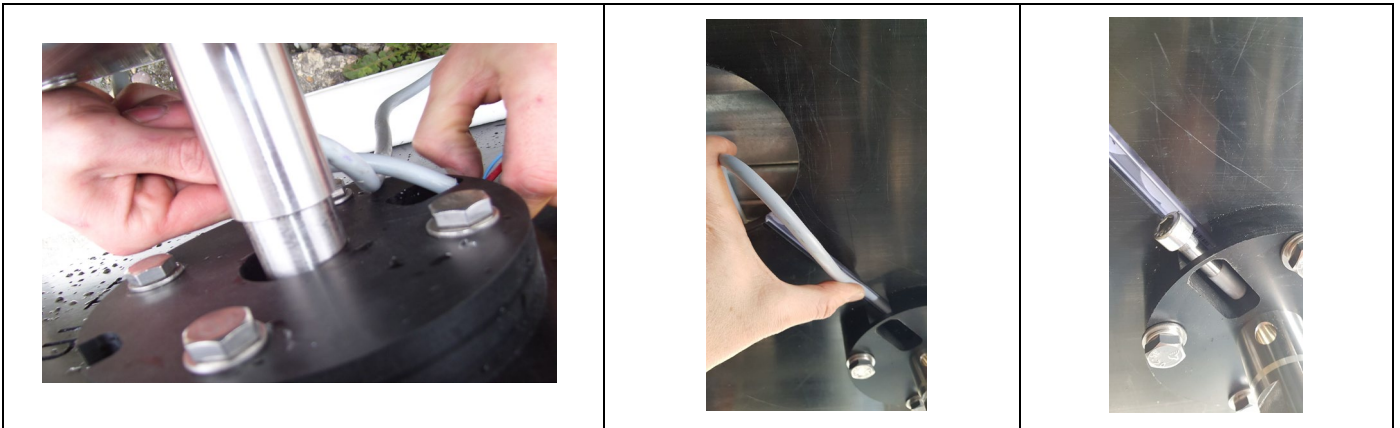
Selon la position du moteur dans le bassin l'orientation de l'axe inox est à contrôler et modifier pour que le berceau du moteur reste bien à l'horizontal. Cette opération se fait en déclinçant la goupille pour ensuite tourner l'axe inox d'un quart de tour.



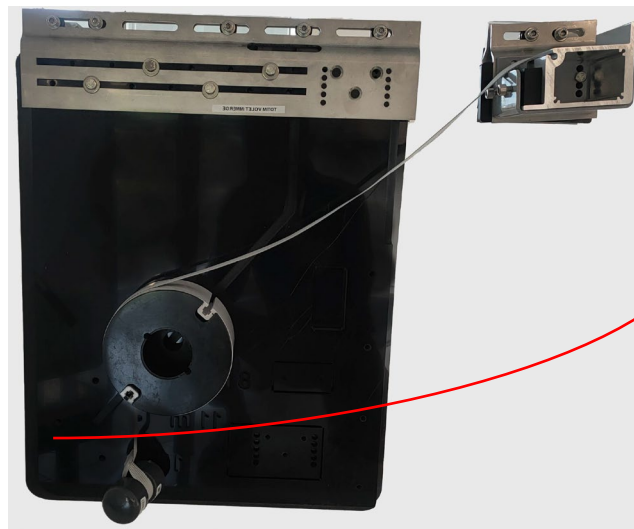
## 8. IMMOBILISATION DE L'AXE ET DU CABLE MOTEUR

### 8.1. Passage du câble moteur

- Dans l'eau ou à l'extérieur du bassin préparer l'axe motorisé sur les consoles.
- Placer le câble moteur au fond de la lumière de la console immergée en utilisant un maillet si besoin (attention de ne pas éclater ou couper le câble).
- Le câble ne doit pas déborder du support rond noir sinon il y a risque d'accrochage ou d'arrachement lorsque le tablier va s'enrouler autour du tube.
- Enfoncer la vis goupille dans l'axe du moteur et faire passer le câble inox ainsi que le câble moteur sous l'encoche du support rond noir.



Une fois le câble passé, vous pourrez placer l'axe d'enroulement et incérer les vis goupilles de 10mm



Sens de  
déroulement du  
tablier

### 8.2. Tracer et percer l'emplacement des consoles

- Percer avec un foret béton diamètre 12mm profondeur 90mm
- Dépoussiérer l'intérieur du trou et insérer la cheville chimique
- Déposer autour de chaque tige filetée inox du Silicone AQUAMAX pour l'étanchéité
- Placer le joint caoutchouc

### 8.3. Fixation des sabots pour recevoir la poutre

Fixation par 2 vis Hexagonale de 8x10mm

**9. INSTALLATION DE LA PAROI EN PVC (SI CHOISI EN OPTION)**

Faire glisser la paroi dans les glissières des consoles.



Bien plaquer les consoles contre la paroi en plaquant la bague d'arrêt noir contre l'axe puis serrer les deux vis.

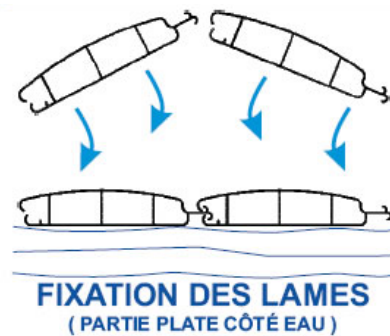
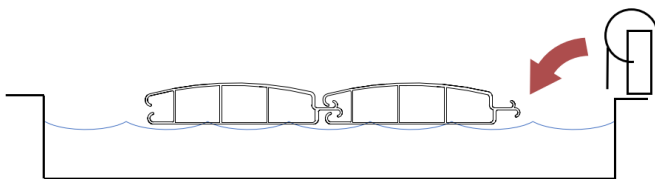
Si besoin, utiliser le passe sangle pour régler la longueur des sangles de la barre de charge (longueur, niveau, serrage).



**10. Montage du tablier**

Encliquetage d'une lame dans une autre sur le sol ou directement sur l'eau

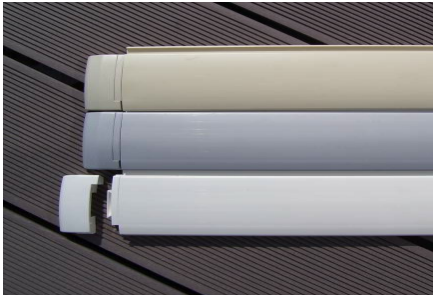
- Engager le croché inférieur de la lame de droite dans la gorge femelle de la lame de gauche
- Faire des mouvements d'oscillation jusqu'à encliquetage complet de la lame.





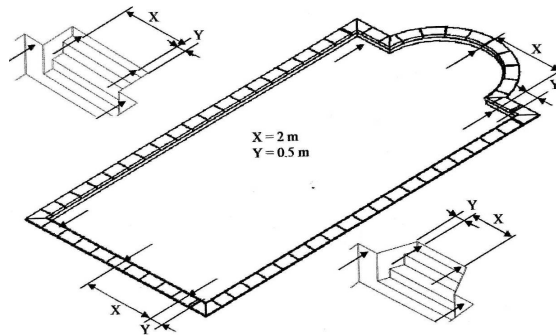
Vous pouvez aussi enfiler les lames par le coté si vous d'éclipser par le haut le capuchon de la lame

Finir avec les LAME DE FINITION avec uniquement des ACCROCHES DE SECURITE



## 11. Montage des attaches de sécurité

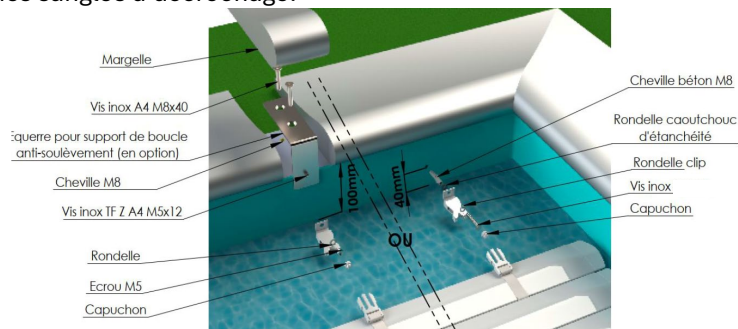
### Type et placement des dispositifs de sécurité



### Deux types de fixations :

#### 11.1. Montage avec équerre sur arase ou sur le mur

Fixer exactement en face des sangles d'accrochage.



Fixer l'équerre au moyen de 2 chevilles M5x50 et 2 vis M5x25

#### 11.2. Pour fixation sur arase (en option)

Fixer l'équerre au moyen de 2 chevilles 8x34 et de 2 vis M6x30

### 11.3. Montage des attaches de sécurité

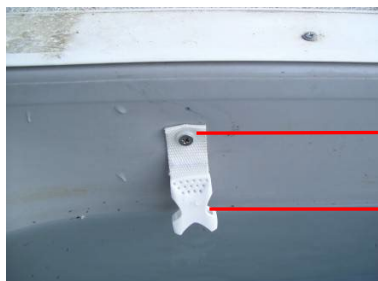
#### 11.3.1. Attache clip souple à fixer dans la paroi (standard)

Percer un trou de 8mm de diamètre à 4 cm du niveau de l'eau. Utiliser une cheville nylon de diamètre 8mm.

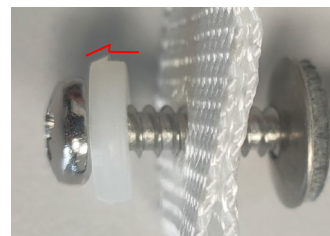
Fixer l'attache dans l'ordre suivant :

1. Joint sur le mur
2. Cheville dans le mur

3. Une rondelle inox avec joint
4. L'attache de sécurité
5. Un socle en pvc (coté épais vers tête de vis)
6. La vis 4,8x32
7. Capuchon



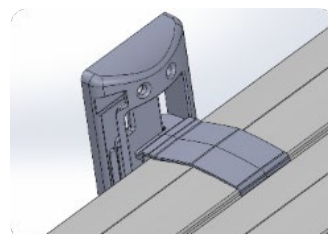
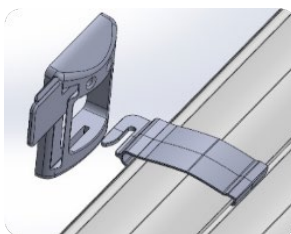
4 cm



#### 11.3.2. Attache socle Roldo clic à fixer dans la paroi (option)

**Mise en œuvre :**

- Percer 2 trous à 4 cm au-dessus du niveau d'eau.
- Enfoncer les chevilles nylon de 8mm.
- Fixer le socle avec son joint par 2 vis 4,8 x 60 TF



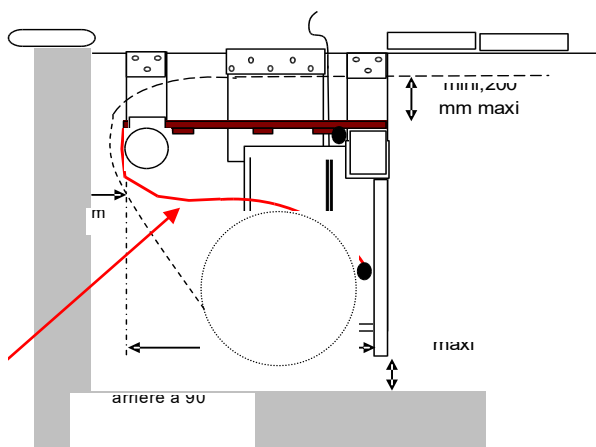
### 12. FIXATION DES SABOTS POUR RECEVOIR LA POUTRE

Fixation par 2 Vis Hexagonales 8x10mm

**ATTENTION :** Pour une éventuelle mis à niveau des caillebotis, déplacer la fixation des sabots qui supporte la poutre.

Passer les sangles des contres poids autour de la poutre puis la barre de lestage par-dessus le tablier. Laisser couler la barre de charge parallèlement. Attention ! Elle ne doit pas toucher le fond lorsque le tablier est déroulé.

Si besoin, utiliser la passe sangle pour régler la longueur des sangles de la barre de charge (longueur, niveau, serrage).



### 13. BRANCHEMENT BOITE DE CONNEXION

Il est impératif d'utiliser un câble 5 ou 6 brins de section 6<sup>2</sup> au minimum selon le moteur sur le volet. Pour les moteur UNICUM utiliser un câble 5 brins et pour un moteur SIREM utiliser un câble 6 brins. Connectez les arrivées du coffret 230V/24V avec les câbles du moteur et du contact à clé.

<p><b>Câbles alimentation moteur – Domino 2 fils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ROUGE -&gt; ROUGE</li> <li>• GRIS -&gt; GRIS</li> </ul> <p><b>Câbles fins de course – Domino 3 fils ou 4 fils</b> Câbler en suivant le code couleur du moteur installé.</p>	
<p><b>ATTENTION : Avant de refermer la boîte de dérivation appliquer obligatoirement le gel isolant.</b></p> <p>Suivre le mode opératoire d'application du gel isolant.</p> <p>Mélanger les deux composants pendant 10 secondes.</p> <p>Couler le gel isolant dans la boîte de dérivation et couvrir en totalité les dominos afin d'assurer une isolation complète. Eliminer les bulles d'air.</p> <p>Laisser prendre bien à plat le gel pendant au moins 10min.</p>	
<p>Fermer la boîte de dérivation et visser les 4 vis avec un tournevis plat</p> <p>Vous pouvez ensuite enterrer la boîte dans le sol</p>	

#### 14. BRANCHEMENT ELECTRIQUE DU COFFRET ET PROGRAMMATION DES FINS DE COURSE.

Se reporter à la notice de câblage ci-joint.

L'installation électrique doit être réalisée en conformité à la norme C15-100

**(Voir notice jointe)**

#### 15. UTILISATION DU VOLET DE SECURITE

Pour utiliser la couverture :

- Libérer le tablier de ses accroches de sécurité au bord du bassin.
- Introduire la clé dans le commutateur et la tourner en position O pour Ouverture et F pour Fermeture.
- L'arrêt du mouvement se fait en relâchant le commutateur
- En ouverture et fermeture le système de fin de course arrête la couverture.
- Après chaque manœuvre, tourner la clé en position centrale, puis la retirer et la placer hors de portée des enfants.
- Une seule personne peut manipuler le tablier.

- Le temps de fonctionnement ouverture et fermeture est d'environ 3 minutes selon la dimension du bassin.
- La couverture peut être utilisée en toute saison.

## 16. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

### 16.1. Entretien à la charge du client propriétaire de la piscine

La couverture doit faire l'objet d'un entretien régulier, dans le but de prévenir toute dégradation (taches, encrassement excessif) du tablier en PVC.

Éliminez les matières organiques, végétales ou minérales (feuilles mortes, détritus divers, corps métalliques pouvant générer de la rouille...) qui stagnent sur le tablier de lames.

Le nettoyage de la couverture, au minimum deux fois par an lors de la mise en service et de l'hivernage doit être réalisé à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et sans solvant. Les éponges abrasives sont interdites.

Vérifiez le niveau d'eau. Si le niveau d'eau est trop haut, procédez à la vidange partielle du bassin.

Contrôlez les fixations des attaches de sécurité à chaque fermeture de la couverture automatique.

En cas de période caniculaire, remettez le tablier sur le plan d'eau et veillez à une bonne circulation de l'eau dans le bassin pour éviter des montées de températures excessives sur l'axe provoquant des déformations irréversibles des lames.

Il est strictement interdit de couvrir les lames hors d'eau sous risque de voir des déformations irréversibles.

Tout manquement grave à ces règles élémentaires d'entretien d'une couverture automatique, entraîne le rejet de tout appel en garantie pouvant en résulter.

### 16.2. Conditions d'exploitation

L'entretien permanent de l'eau est nécessaire, avec le maintien de son pH, du TH, du TAC (balance de Taylor) et du taux de produits de traitement. L'eau doit être exempte de microorganismes, sels métalliques et dérivés (cuivre, fer...) qui peuvent être à l'origine de dégradations.

Taux préconisés :

- pH : entre 7,2 et 7,6.
- Chlore : entre 0,7 et 1,2 ppm (part par million)
- Brome : entre 1 et 2 ppm.
- TH : entre 15 et 25 degrés Français.
- TAC : entre 10 et 30°.
- ICA : entre 30 et 50 ppm.
- Température : inférieure à 30°C

Il est indispensable de connaître la composition de l'eau.

- Si l'eau est fournie par une société distributrice des eaux, elle doit correspondre aux normes.
- Si l'eau provient d'un forage, captage ou puit, il est nécessaire de faire procéder à une analyse.

En saison, piscine fermée, la filtration doit fonctionner la journée, afin de mélanger l'eau et d'éviter des températures excessives sur les 20 premiers cm d'eau. En cas de non-respect de cette condition, les lames peuvent se dilater voire se détériorer et se déformer. Les lames solaires sont déconseillées dans les régions fortement ensoleillées.

### 16.3. L'hivernage

Il est interdit de laisser le tablier enroulé sur l'axe.

Traitez l'eau au moyen de produits d'hivernage adéquats.

Sécurisez le bassin en déroulant le tablier sur la piscine et en verrouillant les attaches de sécurité.

Disjonctez l'alimentation du boîtier électrique afin d'éviter toute manœuvre en présence de glace.

Protéger le bassin par une couverture d'hivernage de type « filet », laissant passer de pluie. Ne pas utiliser de couverture étanche.

L'hivernage actif est fortement recommandé. Nous vous conseillons de confier l'hivernage de votre piscine et de votre couverture automatique à un professionnel qualifié et formé à nos produits.

### 16.4. Traitement par électrolyse au sel

Électrolyse au sel : La production de chlore par un appareil d'électrolyse au sel doit être réduite au minimum de 90 % lorsque la couverture automatique est fermée.

Il est recommandé d'installer un système de type S.C.P. (Stop Chlore Potential) qui permettra de couper l'électrolyseur si le taux de chlore dépasse le seuil admissible.

Il est impératif d'asservir l'électrolyseur à la fermeture de la couverture.

17. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM




**CERTIFICAT DE CONFORMITE /CERTIFICATE OF CONFORMITY**

SGS SERCOVAM certifie que les échantillons et la documentation fournis par la société CAMAROL sous la référence « CAMAROL TOT'IM CI » et identifiés par la société SGS SERCOVAM sous le numéro RES 23176201B ont subi les tests et/ou analyses décrits ci-après.  
 SGS SERCOVAM Tests Laboratory certifies that the samples provided by the company CAMAROL, referenced under SGS SERCOVAM number RES 23176201B and customer reference «CAMAROL TOT'IM CI», were tested and/or analysed following the descriptions below.

Type de couverture de sécurité / Type of safety cover : Volet roulant  
 Marque et modèle / Mark and model : CAMAROL TOT'IM CI+option escalier  
 Largeur du bassin / Width of the basin : 2 m x longueur 3,5m  
 Fabricant / Manufacturer : CAMAROL  
 Demandeur / Applicant : CAMAROL - 33750 BEYCHAC



<b>Type de l'essai / Test type</b>	<b>Méthode d'essai/Norme /Test method/Norm</b>
1. Essais et/ou analyses en laboratoire 2. Essais sur site en configuration réelle	<b>NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013) :</b>
<b>Conclusion / Conclusion</b> Au vu du rapport d'essais révisé SGS SERCOVAM en date du 19/03/2023 Réf. RES 23176201B, le volet roulant et sa documentation sont conformes aux exigences de sécurité de la Norme NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013). <i>On the basis of the results contained in the report reference 146928DRv1, the roller shutter tested is declared in conformity with the requirements of the standard NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (2013-12)</i>	Judith BOYER Chef d'Unité CTA / CTA Unit Manager 

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>L'attestation a été établie au regard du(és) rapport(s) d'essais référencés ci-dessus. Ces rapports ont été élaborés entre autre sur la base d'informations, de documents/rapports d'essais de laboratoires de contrôle tiers, certificats et/ou d'échantillons, garanties fournis par le Client ou pour son compte, et pour le seul intérêt de celui-ci qui décide seul de l'usage qu'il entend faire des Rapports. Ni SGS SERCOVAM ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants ne sera responsable envers CAMAROL ou envers un tiers d'actions engagées ou non engagées sur la base de ladite attestation, desdits rapports ou de résultats incorrects en cas de non-conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) que SGS SERCOVAM n'a pas testé(s) provenant d'informations, documents, rapports d'essais tiers ou de garanties de CAMAROL de la conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) aux normes en vigueur, peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la Société.</li> <li>Les/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées dans le/les Rapports d'essais (les « Constatations ») a /ont été(e)s prélevé(s) par le Client ou par un tiers agissant pour le Client. Les Constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.</li> <li>Elle n'implique en aucun cas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par SGS Sercovam.</li> <li>La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère en aucun cas le Client de sa responsabilité au regard de la conformité du(des) produit(s) à la réglementation en vigueur.</li> <li>Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur. SGS SERCOVAM ne reconnaît aucune reproduction partielle du certificat fourni. SGS SERCOVAM reconnaît, pour les certificats émis au format papier/les reproductions intégrales des certificats (sous forme de fac-similé photographique uniquement), fidèles et en tous points conformes à l'original du certificat certifié électroniquement conservé en ses locaux</li> <li>En cas de litige, seul le fichier du certificat certifié électroniquement conservé par SGS SERCOVAM fait foi. Par ailleurs, seule la partie du certificat rédigée en français prévaudra</li> <li>Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service accessibles en français sur <a href="http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm">http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm</a>. Votre attention est attirée sur les clauses de limitation de responsabilité, indemnisation et compétence qui y sont définies.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>The certificate was established from test report(s) above mentioned. These test reports were issued among basis of information, documents/test reports from third control laboratories, certificates and/or samples, guarantees provided by the Customer or on his behalf and for the sole interest of the customer who decides alone what to use reports. Neither SGS SERCOVAM company nor any of its officers, employees, agents or subcontractors shall be liable to CAMAROL or to any third party for actions engaged or not engaged on basis of this certificate, reports or incorrect results in case of non-compliance concerning one of elements from product(s) untested by SGS SERCOVAM coming from information, documents, third test reports or guarantees from CAMAROL from compliance of one or several elements from product(s) with standard in force, unclear, incorrect, incomplete, ambiguous or false norms provided by the company.</li> <li>The/ sample (s ) that relate the observations reported in test reports (section Observations) was /were taken by the customer or by a third party acting for the customer. The observations do not constitute a representative sample of the guarantee in relation to any goods and relate only to the sample in question. The company has no liability with regard to the origin of goods or the source from which the/ sample (s) is/are declared coming from.</li> <li>It does not imply that SGS SERCOVAM has performed any watching process or manufacturing control.</li> <li>The conformity to the above-referenced standard does not exempt the customer from the rules in force.</li> <li>Copies are available upon request by the applicant. SGS SERCOVAM does not recognize any partial reproduction of the certificate. SGS SERCOVAM acknowledges: concerning the certificates issued in paper format the reproduction of certificates (in the form of photographic facsimile only), and faithful in all respects in accordance with the original copy of the digitally-certified certificate saved in its facilities.</li> <li>In case of litigation, only the file from the digitally certified certificate saved by SGS SERCOVAM will be considered as being the authentic version. Only the French part of the certificate will be considered as being also the authentic version.</li> <li>This document is emitted by the Company in conformity with its own General Terms of Service available in French language via <a href="http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm">http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm</a>. Your attention is drawn to the limitation of liability clauses, compensation and competency stated in this document.</li> </ol> |
|---|--|